



Win4Doc

Réalisation d'une thèse de doctorat au sein d'une entreprise

Description générale du programme

- Appel à propositions pour des projets de recherche



Concours

- Un appel par an cette année
- Le programme s'inscrit dans la Stratégie de Spécialisation Intelligente de la Wallonie



S'intégrer dans au moins un Domaine d'Innovation Stratégique (DIS)

Description générale du programme

- Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS):
 - Matériaux Circulaires (DIS 1)
 - Innovations pour une santé renforcée (DIS 2)
 - Innovations pour des modes de conception et de production agiles et sûrs (DIS 3)
 - Systèmes énergétiques et habitat durables (DIS 4)
 - Chaîne agroalimentaire du futur et gestion innovante de l'environnement (DIS 5)

Description générale du programme

Plus d'informations sur la stratégie et sur les **Domaines d'Innovation Stratégiques** ainsi que les **Aires Stratégiques** associées :

<https://economie.wallonie.be/content/s3-wallonne-les-feuilles-de-route-des-5-domaines-d%E2%80%99innovation-strat%C3%A9giques-sont-valid%C3%A9es>

Objectifs du programme et Conditions d'accès

- Objectif 1 : Renforcer le potentiel scientifique et technologique des entreprises via la réalisation d'une recherche innovante pour laquelle un besoin industriel fort a été identifié et est susceptible de déboucher à terme sur la mise au point d'un nouveau produit, procédé ou service ;
 - Entreprises (de toute taille) ;
 - Recherche industrielle ;
 - Caractère innovant ./.. Besoins de l'entreprise ;
 - Durée : max 4 ans.
- Objectif 2 : Permettre à un(e) chercheur(se) de réaliser une thèse de doctorat.
 - Être titulaire d'un diplôme donnant accès au doctorat ;
 - Être titulaire du diplôme depuis maximum 10 ans (**date de lancement de l'appel**) ;
 - Chercheur(se) identifié(e) et engagé(e) **maximum à la date figurant dans l'appel**.

Objectifs du programme et Conditions d'accès

- Objectif 3 : Renforcer la collaboration entre le monde de la recherche et le monde des entreprises.
 - Obligation de partenariat avec 1 unité de recherche universitaire
 - Collaboration possible avec une autre unité de recherche universitaire (co-tutelle) ou éventuellement un autre organisme de recherche:
 - Centre de recherche agréé ;
 - Haute Ecole ou leur centre de recherche associé ;
 - Organisme d'Intérêt Public actif en recherche (IsseP, CRA-W, ERM, Institut Von Karman).

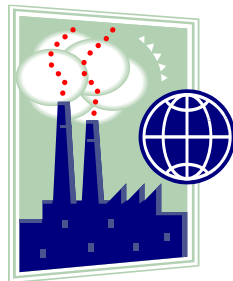
Description générale du programme : consortium

Promoteur : Entreprise

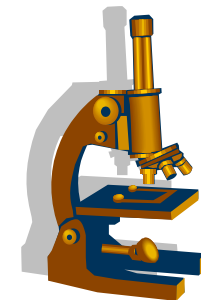
Sous-traitant(s) : Université(s) + Autres

Subvention :

- PE : 70 %
- ME : 60 %
- GE : 50 %



- 80.000 EUR maximum
(sous-traitance par l'entreprise)
- A partager entre les sous-traitants



Durée

- 48 mois
- Exception : Possible de demander un seul mandat de 24 mois si le (la) chercheur(se) est déjà engagé(e) dans l'entreprise depuis au moins 24 mois et **si le sujet de recherche pendant cette période pourrait être assimilé à un mandat de 24 mois.**

Accord de collaboration

- Entre les partenaires :
 - Déroulement du projet
 - Propriété intellectuelle (PI)
 - Valorisation
 - Droits et devoirs de chacun
 - Domaines couverts par chacun
- Joint au dossier et signé par les partenaires
- Évalué

Dépenses éligibles

Entreprise

- Frais de personnel
- Frais de fonctionnement / coordination (80.000 EUR maximum)
- Frais généraux (15%). Ces frais sont forfaitaires et englobent
 - Les frais de missions à l'étranger;
 - Les frais d'organisation de l'évaluation intermédiaire.
- Sous-traitance (80.000 EUR maximum) pour les partenaires académiques (à partager)

Critères d'éligibilité

- 1 + 1 +(1) = 1 entreprise + 1 Univ (+1) Univ ou Autre (CRA, HE, certains OIP: cf liste)
- Promoteur : Entreprise RW (créée au + tard le jour du dépôt de la proposition définitive)
- Partenaire(s) académique(s) pas dans le CA de l'entreprise
- Respect procédure (soumission avant la date et l'heure limite !)
- Pas d'autre financement public (double financement)
- Accord de partenariat joint et signé
- Entreprise : pas en difficulté financière selon la législation européenne
- Obligations administratives antérieures envers le SPW-Recherche remplies

Solidité financière de l'entreprise

- Évaluation de la solidité financière de l'entreprise :
 - mener ses activités
 - réaliser ses investissements hors projet de recherche
 - exploiter les résultats de la recherche
 - financer en partie le projet de recherche



Plan financier

Comptes annuels dernier exercice



Éventuellement certaines conditions

Evaluation - Sélection

- **Éligibilité** (SPW-Recherche)
- **Evaluation – Processus** :
 - Evaluation scientifique par 2 experts étrangers (double aveugle) par projet
 - Evaluation par SPW-Recherche (avis experts et dossier), avec éventuellement contact avec le porteur de projet
 - Réunion du comité de sélection
- **Evaluation – classement** :
 - au minimum un 60% pour chaque critère
 - groupe projets retenus
 - groupe projets non-retenus
 - Classement par ordre décroissant de la valeur cumulée des cotes

Critères d'évaluation

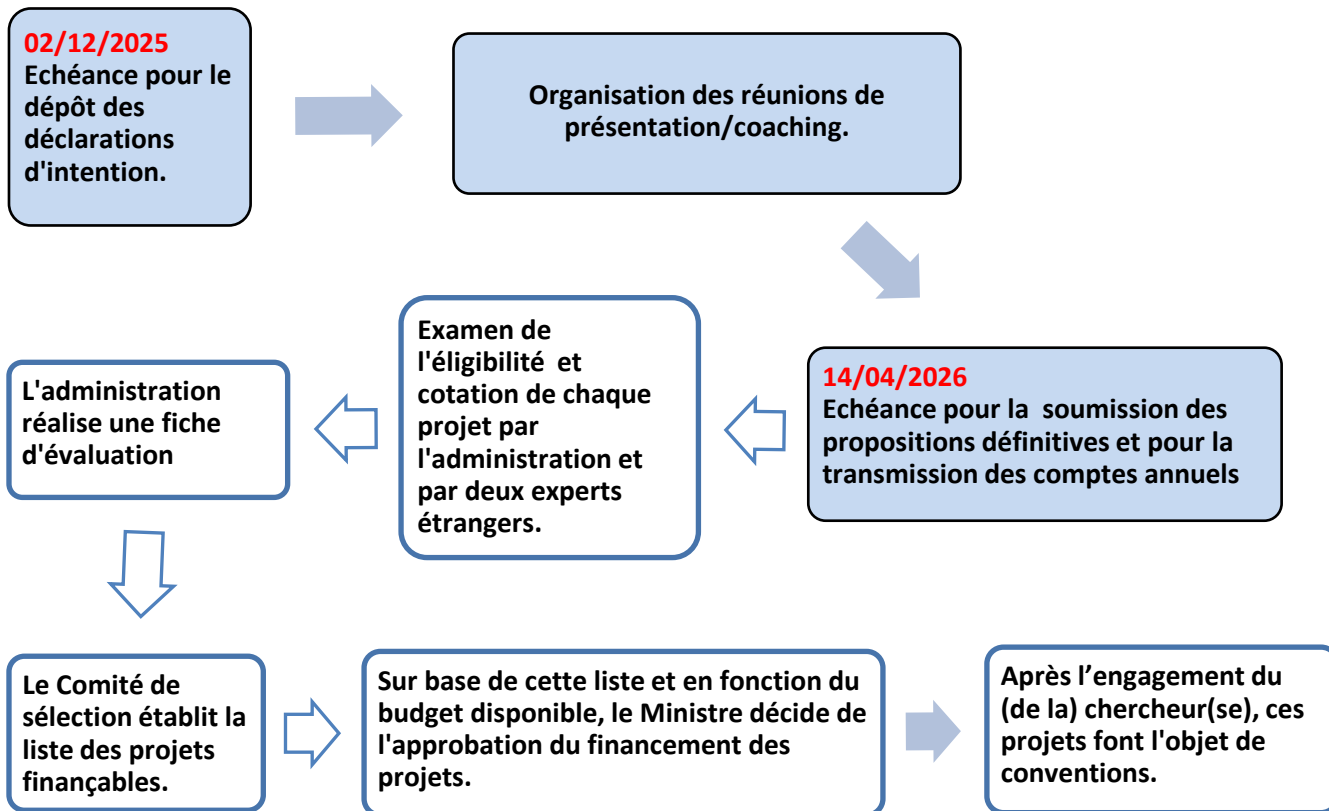
Les projets de recherche **éligibles** sont évalués selon les critères définis par le décret recherche (cf. document décrivant le programme pour les références légales)

- Article 38 : Le caractère innovant du projet (cote /20)
- Article 45/46 : L'excellence et l'expérience (cote /15)
- Articles 39 et 45/46 : La qualité, la faisabilité et la pertinence du projet (cote /15)
- Article 40 – 43/1 : La valorisation de l'innovation (cote /30)
- Article 41 : La contribution au développement durable (cote /10)
- Article 43 : Le degré de risque (cote /10)

Critères d'évaluation

L'évaluation porte également sur les éléments suivants :

- Le profil du (de la) « chercheur(se) » (inclus dans le critère « L'excellence et L'expérience »)
- La qualité de coordination et de l'encadrement (inclus dans le critère « La qualité, la faisabilité et la pertinence du projet »)
- L'ouverture internationale (inclus dans le critère « L'excellence et l'expérience »)



Documents

- Appel à propositions
- Déclaration d'intention : formulaire en ligne (**ONTIME**)
- Formulaire de soumission, en ligne (**ONTIME**), y compris les annexes :
 - Description détaillée du projet
 - Résumé non-confidentiel
 - Recherche antériorités
 - Accord de collaboration
 - Info Entreprise (**Dernier bilan même non publié !!**)

<https://recherche-technologie.wallonie.be/ontime>

<https://recherche.wallonie.be/win4doc>

Win4Doc : résultats

	Déclarations d'intention	Projets déposés	Projets retenus	Financement total	Taux réussite / DI	Taux réussite / projets
Appel 2021-2022	30	21	10/9*	2.999.135,21 €	30%	43%
Appel 2022-2023	27	13	12	3.811.418,53 €	44 %	92%
Appel 2023-2024	27	18	10	3.047.159,23 €	37 %	56 %
Appel 2024-2025-1	19	9	6	1.975.015,09 €	32 %	66 %
Appel 2024-2025-2	21	13	9	2.888.504,08 €	43 %	69 %

*: Un projet non conventionné : condition financière pas levée

Responsable du programme
Ir. Emmanuel Delhaye Directeur emmanuel.delhaye@spw.wallonie.be

Adresse de contact
win4doc.recherche@spw.wallonie.be

Merci pour votre attention

L'équipe Win4Doc



win4doc.recherche@spw.wallonie.be